



**LES PRODUITS FONDS
DE PLACEMENT
GARANTI (FPG)
SUN LIFE**

**UNE PLANIFICATION SUCCESSORALE QUI
SIMPLIFIE LA DYNAMIQUE FAMILIALE**

La vie est plus radieuse sous le soleil

FPG FINANCIÈRE SUN LIFE

Une planification successorale qui simplifie la dynamique familiale

LES CARACTÉRISTIQUES QUI RENDENT VOTRE FAMILLE UNIQUE PEUVENT VOUS COMPLIQUER LA TÂCHE LORSQUE VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION CONVENABLE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION SUCCESSORALE.

Vous avez peut-être un héritier à votre charge ou une famille reconstituée. Vous vous souciez peut-être des conséquences que vos décisions pour le partage de votre succession pourraient avoir sur vos proches. Souvent, dans les cas où la dynamique familiale est compliquée, un testament est l'outil choisi pour transmettre l'héritage. Mais un testament est un document qui peut être complexe, dispendieux et long à créer ou à modifier. De plus, il pourrait un jour être rendu public.

Si vous cherchez une solution de rechange, songez à l'**option de règlement sous forme de rente** des produits **Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life**. C'est un moyen commode, rapide, moins dispendieux et plus privé de régler votre succession.

Comment les FPG Financière Sun Life peuvent-ils vous aider à planifier votre succession?

L'option de règlement sous forme de rente vous permet de personnaliser la distribution d'une partie de votre succession. Vous pouvez choisir comment la prestation de décès de votre contrat FPG Financière Sun Life sera payée : sous forme de somme globale, de revenu périodique à vie ou pour une période donnée ou une combinaison de ces options¹. C'est utile si vous avez prêté de l'argent à un de vos héritiers ou si vous devez tenir compte de la valeur d'autres legs. L'option de règlement sous forme de rente est une solution rapide et privée. Elle convient dans des situations où une dynamique traditionnelle et une dynamique complexe coexistent :

- familles reconstituées où un des conjoints a déjà des enfants;
- héritiers dépensiers;
- personnes à charge ayant des capacités différentes;
- mineurs et héritiers financièrement à charge;
- transmission du patrimoine qui saute une génération.



QU'EST-CE QU'UN FPG?

Un FPG ressemble à un fonds commun de placement. En effet, les deux permettent de profiter d'une vaste gamme de placements gérés par des professionnels. Par contre, seules les compagnies d'assurance peuvent offrir des FPG. Ils sont dotés de caractéristiques que les fonds communs de placement n'ont pas, comme des garanties et des avantages pour la planification successorale.



POURQUOI CHOISIR LES FPG FINANCIÈRE SUN LIFE?

Les FPG Financière Sun Life sont une gamme de contrats de fonds distincts de premier plan qui offrent ce qui suit :

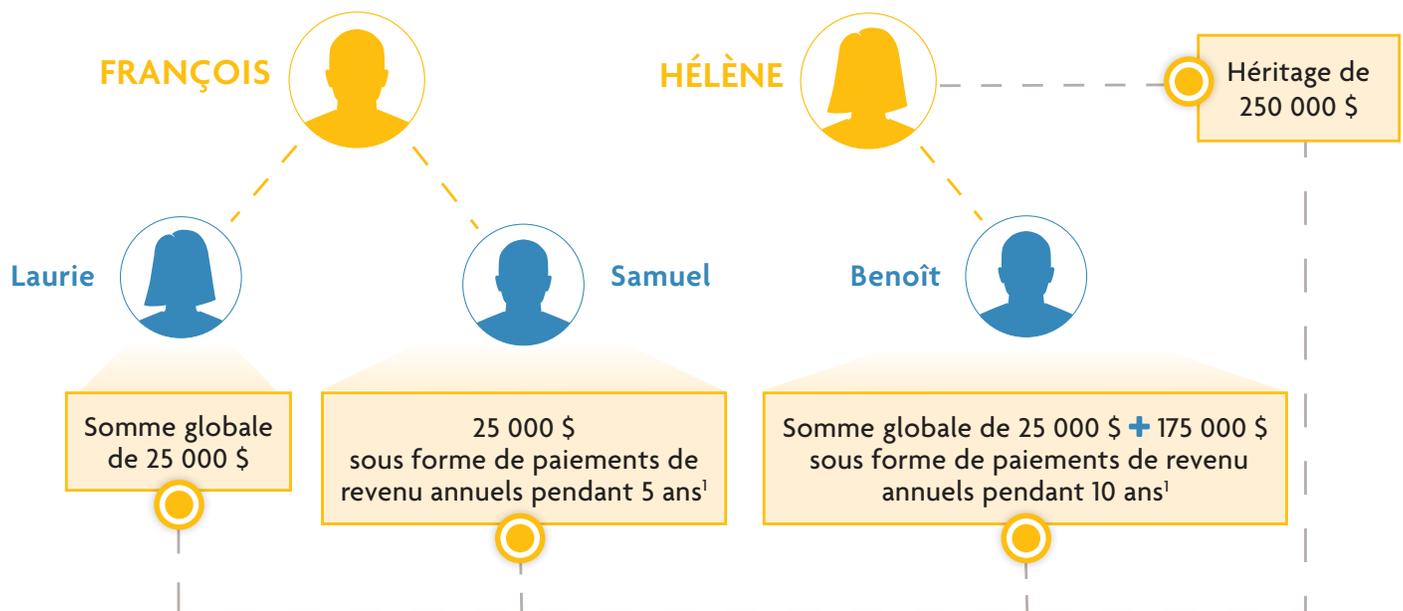
- protection;
- croissance des placements;
- souplesse et contrôle de votre argent;
- règlement privé et efficace de la succession.

¹ Le revenu à vie ou pour une période donnée est le produit d'une rente. La rente doit être permise par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Si l'argent est immobilisé, la prestation de décès sera versée conformément aux lois applicables en matière de régimes de retraite.

PRENONS L'EXEMPLE SUIVANT

Voici François et Hélène. François a deux enfants, soit Laurie et Samuel, issus d'un mariage antérieur. Hélène a un fils qui s'appelle Benoît. Hélène a hérité 250 000 \$ de sa mère, somme qu'elle a investie dans un contrat FPG Financière Sun Life². Grâce à l'option de règlement sous forme de rente, elle peut décider de la façon précise dont elle distribuera cet héritage à sa famille.

Hélène laissera 200 000 \$ à Benoît. Elle veut qu'il reçoive une somme globale initiale de 25 000 \$, puis les 175 000 \$ restants en versements annuels sur une période de 10 ans. Laurie recevra une somme globale de 25 000 \$ et Samuel, qui est dépensier, recevra 25 000 \$ sur une période de 5 ans. Hélène décide que toute croissance des placements dans le contrat sera payable à sa succession.



Pour Hélène, l'option de règlement sous forme de rente est un moyen commode, rapide, moins dispendieux et plus privé de réaliser ses souhaits pour son héritage.

² Contrat non enregistré Solutions FPG Sun Life – série Succession. Ce genre de contrat procure une garantie au décès de 100 %.



Amorcez votre parcours avec les FPG Financière Sun Life

En tant que conseiller, mon but est de vous guider tout au long de votre parcours.

Voyons ensemble si les produits **FPG Financière Sun Life** vous conviennent.

Nous sommes là pour vous aider.

COORDONNÉES :

Numéro sans frais (en français) : 1-844-374-1375 (1-844-FPG-1FSL)

Numéro sans frais (en anglais) : 1-844-753-4437 (1-844-SLF-GIFS)

Courriel : fpg@sunlife.com

Site Web : fpgsunlife.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Les produits FPG Financière Sun Life sont des contrats individuels de rente à capital variable établis par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2020.

820-4961-02-20



La vie est plus radieuse sous le soleil